



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 10 août 2020 à 18 h 30 sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Giguère
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-08-144

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

06 - LÉGISLATION

07 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

07.01 - Résolution pour mandater Sel Warwick inc. pour l'achat de sel de déglace pour la saison 2020-2021

07.02 - Résolution acceptation des coûts pour 2020-2021 - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins

07.03 - Résolution acceptation contribution financière à l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière

07.04 - Résolution dépôt aide financière dans le programme PRIMADA

07.05 - Résolution - programmation travaux dans le programme TECQ 2019-2023

08 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

08.01 - Résolution pour la nomination d'un nouvel inspecteur en bâtiments et en environnement à la MRC des Etchemins

09 - TRAVAUX PUBLICS

09.01 - Résolution acceptation soumission Travaux Forestiers Daniel Bolduc inc.

10 - RESSOURCES HUMAINES

11 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

12 - LOISIRS

12.01 - Résolution - Demande de permis de réunion - Tournoi de balle du 5 et 6 septembre

13 - VARIA

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 10 août 2020 soit adopté.

ADOPTÉE

2020-08-145

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture des procès-verbaux du 6 et du 15 juillet 2020, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme des procès-verbaux, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les procès-verbaux du 6 et du 15 juillet 2020 soient adoptés.

ADOPTÉE

2020-08-146

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er juillet 2020 et le 31 juillet 2020 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés pour un total de déboursés de 633 265.19 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 10 août 2020.

06 - LÉGISLATION

07 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

2020-08-147 07.01 - Résolution pour mandater Sel Warwick inc. pour l'achat de sel de déglacage pour la saison 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a donné un mandat à l'UMQ pour pouvoir faire partie du processus d'achat regroupé du sel de déglacage;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ a déposé à la Municipalité la fiche de résultats du soumissionnaire retenu;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin mandate Sel Warwick inc. pour la fourniture et la livraison du sel de déglacage pour la saison 2020-2021 au coût de 87.31 \$ la tonne métrique avant les taxes. La quantité de tonnes métriques estimées par la Municipalité est de 160, pour un contrat total approximatif de 13 969.60 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

2020-08-148 07.02 - Résolution acceptation des coûts pour 2020-2021 - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins a déposé au conseil municipal un document explicatif sur le budget 2020-2021 ainsi que les statistiques de fréquentation;

CONSIDÉRANT QUE le partage des coûts entre les municipalités se fait selon le pourcentage de fréquentation des enfants de notre municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte de verser à la Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins un montant de 149.29 \$ pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉE

2020-08-149 07.03 - Résolution acceptation contribution financière à l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse une contribution financière de 10 % du déficit à l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière tous les ans;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la demande de contribution financière annuelle qui s'élève au montant de 2 607.00 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte de verser la contribution financière pour l'année 2020 au montant de 2 607.00 \$ à l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière.

ADOPTÉE

2020-08-150 07.04 - Résolution dépôt aide financière dans le programme PRIMADA

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin dépose une demande d'aide financière dans le programme PRIMADA et s'engage à respecter les clauses énumérées ci-haut.

ADOPTÉE

2020-08-151 07.05 - Résolution - programmation travaux dans le programme TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Maxime Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de

l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

08 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

2020-08-152

08.01 - Résolution pour la nomination d'un nouvel inspecteur en bâtiments et en environnement à la MRC des Etchemins

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la Municipalité a l'obligation de nommer les inspecteurs responsables de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'engagement d'un nouvel inspecteur par la MRC des Etchemins, il y a lieu de procéder à sa nomination;

CONSIDÉRANT QUE cet engagement, à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement, est effectif en date d'aujourd'hui;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin nomme M. Frédéric Larue, à titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement;

QUE par cette nomination, cette personne agira à titre de fonctionnaire responsable de l'application des règlements d'urbanisme et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicable par la Municipalité.

ADOPTÉE

09 - TRAVAUX PUBLICS

2020-08-153

09.01 - Résolution acceptation soumission Travaux Forestiers Daniel Bolduc inc.

CONSIDÉRANT QUE les bornes sèches dans le Rang 14 et celles dans le Rang 12 Est et Ouest doivent être déneigées durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc inc. au coût de 1 092.26 \$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission de Travaux Forestiers Daniel Bolduc inc. pour le déneigement des bornes sèches dans le Rang 14 et le 12e Rang Est et Ouest au coût de 1 092.26 \$ taxes incluses pour la saison hivernale 2020-2021.

ADOPTÉE

10 - RESSOURCES HUMAINES

11 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

12 - LOISIRS

2020-08-154

12.01 - Résolution - Demande de permis de réunion - Tournoi de balle du 5 et 6 septembre

ATTENDU QU'il y aura un tournoi de balle la fin de semaine du 5 et du 6 septembre 2020;

ATTENDU QUE la Municipalité doit demander un permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité autorise la demande d'un permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour le tournoi de balle.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2020-08-155

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Mairesse

Isabelle Beaudoin
Dir. générale & sec.-trésorière

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet
Mairesse